AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C1273
FR0012435121-FS0645

3 juin 2016

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ELIS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 2 juin 2016, la société anonyme Eurazeo (1 rue Georges Berger, 75017 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 30 mai 2016, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société Legendre Holding 27[1] qu'elle contrôle, les seuils de 1/3 et 30% des droits de vote, 25% du capital et des droits de vote et 20% du capital de la société ELIS et détenir, directement et indirectement, 19 257 667 actions ELIS représentant 28 439 496 droits de vote, soit 16,89% du capital et 23,05% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Legendre Holding 27	18 351 303	16,10	27 109 817	21,97
Eurazeo	906 364	0,80	1 329 679	1,08
Total Eurazeo	**19 257 667**	**16,89**	**28 439 496**	**23,05**

À cette occasion, la société Legendre Holding 27 a franchi individuellement en baisse les seuils de 30% et 25% des droits de vote et 20% du capital de la société ELIS.

Ces franchissements de seuils résultent d'une cession d'actions ELIS hors marché[3].

[1] Société par actions simplifiée (sise 1 rue Georges Berger, 75017 Paris).
[2] Sur la base d'un capital composé de 114 006 167 actions représentant 123 400 724 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Cf. notamment communiqué diffusé par Eurazeo le 31 mai 2016.